

**MESSAGE**  
**Séance du Conseil général du 13 décembre 2023**

**Objet :**

Postulat : école et place de sport – endroits apolitiques



**Descriptif :**

Par le biais de M. François Morand, le MI a présenté le postulat ci-après :

*Extrait du procès-verbal de la séance du 24 mai 2023 :*

*Pendant la période des élections communales, bon nombre d'initiatives se développent dans le village afin de mettre en valeur les différents candidats et candidates ainsi que les franges politiques de notre village. Toutes sont plus dynamiques et débordantes d'idées promotionnelles les unes que les autres. C'est un laps de temps avant les élections.*

*Mon avis, comme parent d'élève et citoyen et membre du Mouvement Indépendant, est que les alentours des écoles, les salles et terrains de sport ne doivent et ne peuvent en aucun cas être l'endroit où l'on fait de la promotion politique. Ces places doivent rester vierges de toute propagande, voire même de prise en otage idéologique de notre jeunesse.*

*Les photos qui ont été publiées sur les réseaux sociaux lors du départ du camp OJ 2023 me font penser qu'il est temps de réagir, avant qu'un étendard ne flotte sur la cloche de l'école.*

*C'est pourquoi, je demande au Conseil communal d'éditer un règlement qui va dans le sens où école et places de sport sont des endroits apolitiques.*

Le Conseil général est invité à se prononcer quant à ce postulat.